

Préambule

Toute candidature pour une entrée en incubation au sein de l'incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté (IEI.FC) est constituée :

1. d'un dossier de présentation (10 à 20 pages hors annexes). Ce dossier est à réaliser en format électronique : dans un premier temps, le document source nous est soumis (Word, OpenOffice) et sa version finale est ultérieurement attendue en pdf. Merci de ne constituer qu'un seul fichier dont la dénomination est du type: « **candidature<Nom des Porteurs>** ».

A titre d'exemple :

CandidatureMartin.pdf ou CandidatureMartin.doc ou CandidatureMartin.odt

2. d'une série de planches (format Powerpoint ou OpenOffice) qui seront présentées lors d'une audition orale d'environ une demi-heure par projet (soit environ 10 minutes de présentation et 20 minutes consacrées aux questions) devant le comité d'accréditation et de suivi de l'IEI.FC. Tous les porteurs désignés dans le dossier doivent être impérativement être présents le jour de l'audition.

Aucun document papier n'est à remettre par les candidats.

Les candidats veilleront à faire figurer le cas échéant des mentions de droits d'auteur sur leurs documents. Ces mentions peuvent prendre la forme suivante : © date de première divulgation/date de dernière modification – Noms des titulaires des droits d'auteur.

A titre d'exemple : © janv. 2009 - Philippe et Philippine Martin – Tous droits réservés

Les candidats peuvent également choisir une licence Creative Commons (<http://fr.creativecommons.org/index.htm>) pour la diffusion de leur présentation.

Exemple de structure des planches en vue de l'audition :

- Le(s) porteur(s)
- La problématique
- La réponse innovante
- Eléments de propriété intellectuelle
- Marché, stratégie commerciale
- Positionnement et ambition du projet
- Les attentes par rapport à l'incubation

La construction du dossier, dont une trame est fournie ci-après, est accompagnée par des entretiens avec les chargées d'affaire de l'incubateur qui devront rencontrer l'équipe dans son ensemble avant toute audition devant le jury de la commission.

Les dossiers de candidature sont transmis au jury une dizaine de jours avant la tenue de l'audition. Ils doivent être accompagnés d'une présentation succincte du projet en 250 caractères maximum espaces compris.

Le jury est composé de personnalités issues du tissu local :

- Représentants des établissements d'enseignement supérieur de Franche-Comté,

- Représentants des collectivités locales et leurs agences de développement (Conseil Régional, ARD, ADEBT, ADU et éventuellement Conseils Généraux),
- Investisseur en capital d'amorçage,
- Représentants de l'Etat (OSEO, DRIRE, DRRT),
- Représentants d'entreprises industrielles régionales.

Le jury délibère sur l'adéquation du projet présenté aux critères suivants :

a) Eligibilité :

1. élément d'innovation technique,
2. faisabilité technique supposée acquise,
3. volonté de valoriser l'innovation par une création d'entreprise.

b) Critères d'appréciation :

1. faisabilité commerciale (marché ?),
2. faisabilité économique et ambition,
3. PI (protégeable ? protégée ?),
4. personnalité du porteur de projet /de l'équipe.

A l'issue des auditions, le jury établit une liste de projets répondant à ces critères et la soumet pour validation au conseil d'administration de l'incubateur. Tout projet accepté entre en incubation après la signature entre les porteurs du projet et l'IEI.FC d'un contrat d'incubation qui précise les droits et obligations de chacun pendant la période d'incubation.

Enfin, il est précisé aux candidat que le coût de l'incubation est payable sous forme d'avance remboursable par l'entreprise créée, sous condition de succès ; en cas de non-crédation de société ou d'arrêt demandé par les porteurs et sans motif économique lié à la viabilité du projet, la somme totale est due personnellement et solidairement par le(s) porteur(s) et exigible immédiatement.

Coût indicatif de l'incubation :

+ forfait mensuel en 2007 proche de	1 300 €/ mois
+ frais engagés	selon projet
sous-total	environ 50 000 €

+ frais liés au portage salarial éventuel (avec décompte de charges sociales et frais de gestion de l'organisme de rattachement)

+ impact de la TVA

La commission d'accréditation propose au conseil d'administration de l'incubateur les projets ayant retenu son intérêt. Celui-ci statue sur les candidatures effectivement

retenues. Un courrier est adressé au porteur désigné au moment de la rédaction du présent dossier.

NOTA BENE

Le contrat d'incubation type est à la disposition des candidats sur demande.

Il est porté à la connaissance des candidats que, dans l'éventualité où leur dossier serait retenu par nos instances sans la moindre réserve et que ceux-ci renonceraient à poursuivre leur projet, une indemnité forfaitaire de 1 000 euros serait due. La présentation d'un dossier lors un comité vaut acceptation tacite à la présente obligation.

Votre logo si vous en avez déjà un

Dossier de candidature à l'Incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté (IEI.FC)

Comité d'accréditation et de suivi du <à compléter> 2009

TITRE DU PROJET

+ si possible, photos du prototype ou de la manipulation...

Candidats :

- Monsieur Philippe Martin, **téléphone personnel**, philippe.martin@gmail.com, Adresse postale
- Madame Philippine Martin, **téléphone personnel**, philippine.martin@gmail.com, Adresse postale

Le plan ci-après est fourni à titre indicatif et doit être adapté à chaque projet

SOMMAIRE

1	Introduction	6
2	Présentation scientifique du projet	6
2.1	La problématique.....	6
2.2	La réponse innovante	6
2.3	Etat actuel de la technologie.....	6
2.4	Feuille de route de développements techniques	6
2.5	Propriété intellectuelle.....	6
3	Le Marché	6
3.1	Dimension	6
3.2	Positionnement et ambition du projet.....	6
3.3	Concurrence	6
3.4	Eléments de stratégie commerciale	6
4	Les Porteurs	6
5	Conclusion.....	6

- 1 Introduction
- 2 Présentation scientifique du projet
 - 2.1 *La problématique***
 - 2.2 *La réponse innovante***
 - 2.3 *Etat actuel de la technologie***
 - 2.4 *Feuille de route de développements techniques***
 - 2.5 *Propriété intellectuelle***
- 3 Le Marché
 - 3.1 *Dimension***
 - 3.2 *Positionnement et ambition du projet***
 - 3.3 *Concurrence***
 - 3.4 *Eléments de stratégie commerciale***
- 4 Les Porteurs
- 5 Conclusion

Annexes